Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212201297-20261106-D2026041-DE

2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le six novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOC-ENVEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Madame Virginie DOYEN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 7

Date de convocation : 29 octobre 2026

Présents : Mme Virginie DOYEN, Maire

M. Pascal MONCOUQUT, 1er adjoint ;

Mme Marie Christine LE BOURNAULT, Mr Aurélien CHARRIERE,

Mme Elizabeth MOAL, Mr Mikaël LE DISEZ

Absent : Mme Sophie LACHAIZE, 2ème adjointe (procuration à Pascal Moncouqut)

Secrétaire de séance : Mme Elizabeth MOAL

Délibération n°2026-041
Objet Choix du l'entreprise Mission de coordination en matière de sécurité et protection de la santé (SPS)

Mme Le maire fait part aux membres du conseil qu'il faut choisir coordonnateur SPS pour les travaux de réhabilitation d'une maison en commerce. Elle présente les devis reçus :

Entreprise	Prix HT	Prix TTC
Breizh SPS	1925€	2310€
AG coordination	2650.50€	3187.80€
LRC coordination sps	2665€	3198€

Au regard des propositions de missions le conseil municipal, à l'unanimité :

-Valide le devis de Breizh SPS pour la somme de 1925€ HT

-Autorise Mme Le maire à signer le devis

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212201297-20261106-D2026041-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,

Virginie DOYEN

MAIRIE de LOC-ENVEL
Côtes d'Armor 22810